



Fin d'arret maladie mon employeur veut me mettre en congé sans so

Par **marionprotin**, le **07/11/2013 à 14:37**

bonjour!rnje vais essayer d'être claire.rnj'étais depuis le 1 novembre en arrêt maladie jusqu'au 5 novembre. en repos le 6 et 7 novembre je suis retournée voir mon médecin à ce jour. rnJe suis apte à reprendre mon poste dès demain sachant que je travail tout le weekend.rnj'appelle donc mon employeur qui me répond qu'il m'a remplacé pour les 3 jours et qu'il va me mettre en congés sans soldes...rnje ne suis pas d'accord mais ne sais pas comment faire ni quoi leur dire.rnje travaille dans une association d'aide à domicile. rnmerci d'avance.

Par **Lag0**, le **07/11/2013 à 19:20**

Bonjour,rnJe suppose que vous aviez communiqué à l'employeur votre arrêt de travail qui se terminait donc le 5 novembre. Il n'avait donc pas à prévoir votre remplacement pour après.rnIl doit donc respecter le contrat de travail et vous faire travailler comme c'est prévu. En cas d'impossibilité de vous faire travailler, tant-pis pour lui, il devra au moins vous payer normalement.rnEn aucun cas, il ne peut vous imposer des congés sans solde !